

N°

BULLETIN D'INSCRIPTION

Vide Greniers d'Arcangues

Mercredi 1^{er} Mai 2024**Je soussigné(e),**

Nom : Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Tél : E-mail :

N° Carte d'Identité : Délivrée le :/...../..... Par :

N° d'immatriculation du véhicule

Déclare sur l'honneur,

- Ne pas être commerçant(e)
- Ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L.310-2 du code du commerce)
- Ne pas participer à plus de deux vides greniers au cours de l'année civile (Art R321-9 Code Pénal)

Accepte le règlement suivant,

- Installation : 6h30 du matin - Démontage 16h30
- L'accès des véhicules sur la zone de vente ne sera autorisé que pour le dépôt du matériel (avant 8h30). Aucun véhicule ne pourra stationner sur la zone de vente.
- Les organisateurs ne fournissent aucun matériel d'exposition.
- La responsabilité des organisateurs n'est pas engagée en cas de vol ou déprédation.
- L'emplacement ne sera pas remboursé en cas de non présence de l'exposant, même en cas d'intempéries. La place attribuée devra être laissée propre, sans aucun déchet.
- Les exposants s'engagent à vendre des objets dits de « vide-greniers ».
- Il est formellement interdit de vendre des animaux ou de promouvoir la vente d'animaux.
- Les exposants s'engagent à respecter les normes sanitaires en vigueur.
- L'inscription au vide-greniers implique l'acceptation du présent règlement.

Fait à :

Signature : « lu et approuvée »

Le :

Emplacement(s) et paiement(s)***Tarif de l'emplacement :***

- Adhérent AAEA : 10€ l'emplacement intérieur de 3ml, extérieur de 4ml
- Arcanguais : 15€ l'emplacement intérieur de 3ml, extérieur de 4ml
- Extérieurs : 17€ l'emplacement intérieur de 3ml, extérieur de 4ml

Numéro de l'emplacement réservé :

N° : _____

Règlement :

(Nombre d'emplacement) _____ x _____ € = _____ €

 Espèces Chèques (à l'ordre de AAEA) N° chq : _____